L'EQUIPE DE DECEMBRE 1968

S O M M A I R E

	Pages
LETTRE D'INFORMATION	2
SOIREE ANNUELLE DU 15 NOVEMBRE	
- Allocution de M. BOURRIERES	4
- Réponse de M. MAISTRE au nom du Comité d'Rntreprise	16
- Tombola	20
- Photos	21
REFLEXION D'UN PARTICIPANT SUR LA JOURNEE DES CAS	22
NOUVELLES DU PERSONNEL	26
PETITES ANNONCES	27
SI J'ETAIS LE PATRON ...	28
NATIVITE	34
THEATRE	
- Deux gagnants cette saison	40
- Sélection loisirs (hors texte)	

LETTRE D'INFORMATION

La soirée annuelle du BCEOM a eu lieu le vendredi 15 novembre dans les salons de l'hôtel Picadilly. De l'avis de tous les participants, ce cocktail a été très réussi, tant par son cadre élégant, ses hôtesses et son buffet exotiques, que par l'entrain et l'animation de chacun. Allocutions, tombola et danse rituelles se sont déroulées jusqu'à minuit dans une excellente ambiance, vous en trouverez les comptes rendus dans les articles suivants. Notons une fois encore comme de telles réunions sont nécessaires pour resserrer les liens de notre Société.

Tant que nous sommes dans les fêtes, nous vous rappelons que l'arbre de Noël se déroulera le samedi 14 décembre à 14 heures au FIAP - Foyer International d'accueil de Paris, 30 rue Cabanis PARIS 14º. A 14 h 30, il y aura la projection d'un film " Le clown et l'enfant" de Walt Disney, suivi à 16 h 30 par un goûter. Ce sera comme chaque année une occasion de nous mieux connaître.

Au cours de ces fêtes de fin d'année, les agents du BCEOM qui résident outre-mer sont les grands absents. Nous nous associons certes à eux par la pensée, mais aussi pour être un peu plus concrêt, le Comité d'Entreprise leur a adressé un petit chèque afin qu'ils puissent participer entre eux, dans chaque mission et en même temps que nous, à nos réjouissances.

*
* *

Un participant de la journée d'étude des cas, qui s'est tenue au FIAP le 8 novembre, a bien voulu nous communiquer ses réflexions, que vous trouverez ci-après. C'était assurément une expérience enrichissante.

Monsieur PARKER, faisant un rève et se trouvant soudain installé dans le fauteuil directorial a fait part à l'Equipe de ses songes ... et nous vous les livrons : " Si j'étais le patron ..."
C'est assurément une excellente initiative qu'il faut piocher, car des songes il en est de tous genres.

En plus de ses nombreux soucis pour l'organisation du cocktail et de l'arbre de Noël, Melle RENARD CARTIER nous donne ses impressions sur la saison théatrale, "Deux gagnants cette saison", et nous propose, comme chaque mois, une"sélection loisirs".

Nous vous rappelons qu'il est encore temps de commander à Melle DEMEULES des livres, avec réduction. Des prospectus circulent à cet effet dans les bureaux.

La nouvelle de M. MAROKOVSKY, " Nativité", dont la première partie a été publiée dans le précédent journal, nous rappellera que Noël est maintenant très proche.

Et pour terminer, une bonne nouvelle : M. BOURRIERES prenant la parole au cours d'une conférence faite par M. Jean de MARCILLAC, administrateur à l'INSEE, sur les finances extérieures et la situation économique actuelle de la France, a annoncé le redressement financier du BCEOM, qui a épongé le déficit de l'année dernière. Ces propos ont contrasté avec le pessimisme de l'orateur sur la conjecture économique de la France ....

ALLOCUTION DE M. BOURRIERES A LA SOIREE ANNUELLE

DU B.C.E.O.M. LE 15 NOVEMBRE 1968

Mes chers amis,

Malgré l'amélioration des communications intérieures à notre Maison notamment par le journal du Comité d'Entreprise "l'Equipe", il m'a semblé qu'il fallait respecter la tradition établie depuis longtemps de prendre la parole devant vous lors de notre soirée annuelle.

C'est en effet par cet exposé verbal qu'il est le plus facile de vous faire connaître les grandes lignes de notre activité et surtout les points saillants qui font la différence d'une année sur l'autre et constituent parfois les étapes au travers desquelles évoluent notre mission et notre façon de travailler.

Redressement financier

Il faut d'ailleurs reconnaître qu'entre 1967 et 1968 les différences ont été profondes. Tout d'abord, 1967 avait été une année largement déficitaire pour notre Société tandis que 1968 doit être bénéficiaire malgré les charges supplémentaires résultant des accords de Grenelle. Vous vous rappelez que je vous avais annoncé le déficit de 1967 lors de notre réunion de l'an dernier et que j'y voyais la conjonction de trois raisons :

- un accroissement d'effectifs en avance sur l'accroissement d'activité,
- une décentralisation récente qui pouvait avoir conduit à une gestion imprudente sur le plan financier,
- et des échecs de notre prospection commerciale notamment en Afrique anglaise.

Avec votre pleine coopération les efforts de la fin de 1967 et du 1er semestre 1968 ont été concentrés sur cette mesure indispensable : assainir notre situation financière. Les efforts à ce sujet ont porté notamment sur :

- le blocage des salaires élevés à leur montant du 1er janvier 1967 pendant tout le 1er semestre 1968,
- une politique très serrée qui nous a permis de réduire nos effectifs de 7 personnes entre le 30 juin 1967 et le 30 juin 1968 malgré l'augmentation du chiffre d'affaires,
- amélioration de l'information par diffusion, jusqu'au niveau de tous les chefs d'opérations, d'un état mensuel donnant la comparaison entre les temps de travail utilisés pour la conduite de chaque opération,
- balance trimestrielle des dépenses et des recettes par opération, dont les éléments sujets à appréciation sont établis contradictoirement entre les services administratifs et les services techniques lors des conférences trimestrielles des travaux en cours,
- la prospection commerciale à l'étranger a pu être budgétisée pour la première fois et nous nous en sommes strictement tenus au montant de dépenses décidé en début d'année.

De même qu'un ensemble d'éléments défavorables nous avait conduits en 1967 à environ 450 000 F de déficit, de même la conjonction de ces mesures énergiques, consenties par tous, aurait dû nous permettre en 1968 non seulement d'avoir le résultat positif indispensable à notre survie mais même un large bénéfice susceptible de combler en outre le déficit de 1967.

Les évènements graves dont notre pays a été le théâtre en mai et juin de cette année n'ont pas permis un redressement aussi radical mais je dois dire tout de suite pour vous rassurer que, grâce à la sagesse, au sens des responsabilités et aux efforts de tous, je pense néanmoins que notre résultat 1968 sera positif.

Les accords de Grenelle

Le deuxième élément saillant de l'année 1968 est en effet la répercussion des mouvements du mois de mai et des accords de Grenelle qui les ont suivis. Ce qui s'est passé au mois de mai aurait pu avoir des conséquences très graves sur la vie de notre Société de trois façons : par des arrêts de travail, par la réduction des moyens financiers de notre clientèle et par la hausse des salaires.

Nous devons nous féliciter mutuellement du sens des responsabilités montré par chacun d'entre nous et de la connaissance profonde des réalités et des points sensibles de notre Société qui ont conduit à un certain équilibre entre les conséquences néfastes et les conséquences heureuses des mouvements de mai.

Tout d'abord, chacun a compris que, travaillant principalement sur des marchés hors de France soumis à la concurrence internationale il était indispensable que nos clients, parfois affolés par des nouvelles de presse conservent confiance en nous et continuent à recevoir les visites ou les correspondances prévues. Vous vous souvenez des moyens extraordinaires et pittoresques que chacun a employé à cette époque pour pouvoir continuer à travailler, pour faire partir notre correspondance de Bruxelles et de Genève, pour télexer via Washington et pour prendre l'avion fort loin d'Orly. Ce tour de force a été réussi et certains de nos clients étrangers, non seulement nous ont conservé leur confiance, mais nous ont félicités officiellement d'avoir pu surmonter des difficultés qu'ils avaient bien comprises, mais dont des concurrents étaient prêts à jouer contre nous. On est même allé jusqu'au paradoxe où un de nos concurrents allemands a demandé des délais supplémentaires à la Banque Mondiale pour tenir compte des évènements en France alors que nous, qui résidions en France, avons pu remettre nos offres à la date prévue.

Après un pareil effort il était bien évident que quel que soit le désir que nous avions tous de combler le déficit 1967, il était impossible de ne pas appliquer les accords de Grenelle et notre Conseil d'Administration a été conduit à décider une augmentation générale des salaires de 3,76 % au 1er juin avec arrondissement à 7 % pour ceux qui n'avaient pas été augmentés le 1er janvier. Une deuxième augmentation de 3 % au 1er octobre a fait que le total des suppléments de dépense dû aux accords de Grenelle représente environ 500 000 F c'est-à-dire plus que notre déficit de 1967 qui sans cela aurait pu être comblé dès cette année.

Heureusement nos conversations des mois de mai, juin et juillet n'ont pas porté seulement sur les salaires mais, au cours de plusieurs réunions auxquelles ont participé les syndicats, le Comité d'Entreprise, le Groupe d'étude de productivité et plusieurs éléments de la Direction, on a développé un certain nombre d'améliorations possibles pour le fonctionnement de notre Société. J'ai l'intention de faire le point de toutes les suggestions faites à cette époque et de la suite positive ou négative qui a pu y être donnée lors d'une vaste concertation entre vos syndicats, vos élus au Comité d'Entreprise et aux délégués du personnel, les chefs de divisions, la direction et le groupe d'études de productivité. A la suite de cette réunion un exposé détaillé sera publié dans "l'Equipe". Je veux simplement rappeler aujourd'hui que le personnel a d'ores et déjà une participation accrue à la politique générale de la Maison puisque deux délégués du Comité d'Entreprise participent à toutes les séances du Conseil d'Administration et que la consolidation de cette participation au Conseil par des sièges à part entière a été demandée par le Conseil à nos ministres de tutelle. Deux membres du personnel, un cadre et un employé choisis par le Comité d'Entreprise en fonction des matières traitées, participent aux réunions du Comité conseil où sont discutées en commun les questions difficiles ou importantes concernant la vie de notre Société. Enfin, le groupe d'étude de productivité, qui comportait cinq cadres a été renforcé de deux employés. Je me bornerai à cette participation accrue pour montrer les conséquences heureuses des mouvements de mai.

Extension à Montpellier

Il est une question dont on a beaucoup parlé en 1968, dont on parlera davantage en 1969 et qui verra son application en 1970, je veux parler de notre extension décentralisée sur Montpellier.

Vous savez en effet que notre chiffre d'affaires double sensiblement tous les cinq ans : 95 000 000 d'anciens francs en 1951, 500 000 000 d'anciens francs en 1957, 16 900 000 francs en 1962, 30 500 000 francs en 1967. Cette croissance continue nous a conduit à des déménagements et extensions successifs, rue de Miromesnil, boulevard de Latour-Maubourg, rue Marbeuf puis Clément-Marot jusqu'à notre regroupement en 1965 à Maine Montparnasse. Pour notre souscription aux trois étages dont nous sommes propriétaires il a fallu passer devant le Comité de décentralisation de la Région Parisienne. Il a fallu y repasser lorsque nous avons souscrit le bail de trois autres étages et ce Comité a été alors tout à fait formel : il ne nous serait plus accordé aucune autorisation d'extension dans la Région Parisienne. Nous devons donc chercher ailleurs. Je vous fais grâce de nos recherches et des différentes étapes qui sont envisagées suivant les diverses éventualités de croissance, et je précise seulement que nous avons été autorisés à construire un ensemble de 40 bureaux dans le port de plaisance de la Grande-Motte près de Montpellier. Le choix de Montpellier résultait en partie d'une enquête sur les désirs du personnel que nous avions faite l'an dernier et en partie de chances de succès plus grandes du fait que nous avions déjà une activité importante dans la Région.

Certains d'entre vous ont été inquiets, craignant de se voir déplacés d'office alors que leurs intérêts et les activités de leurs familles sont dans la région parisienne. D'autres au contraire, qui sont attirés par le soleil et la mer ont l'intention de faire construire à la Grande-Motte et voulaient avoir l'assurance d'y être affectés. Je pense que beaucoup ont surestimé l'importance de cette décentralisation car il ne s'agit pas de fermer les bureaux de

Paris pour les transférer à Montpellier mais d'une extension qui comportera normalement l'engagement de personnel supplémentaire en fonction des besoins ; seul un noyau d'une trentaine de personnes serait constitué d'éléments anciens.

Les plans sont terminés, les appels d'offres sont dépouillés et les travaux doivent commencer dans les premiers jours de 1969. Ils seront terminés au début de 1970. Ce n'est donc que l'année prochaine que nous pourrons étudier de façon précise le détail de la nouvelle organisation mais soyez bien persuadés que nous tiendrons le plus grand compte des désirs de ceux qui préfèrent la capitale et de ceux qui préfèrent le soleil. Pour favoriser les décisions éclairées il est envisagé qu'un certain nombre de membres du personnel intéressés à la question pourront participer à nos visites du chantier des bureaux dans le courant de l'année prochaine. Pour ces derniers, je signale que nous avons reçu des offres de la Caisse Centrale de Construction Immobilière qui réserve à notre personnel une option pour une trentaine de logements à 1 100 F le m^2 avec apport de 20 % seulement et paiement sur 20 ans.

Nouveaux membres du B.C.E.O.M.

Le dernier élément important pour 1968 dont je désire vous parler est l'accueil de vos nouveaux collègues. Si 45 personnes nous ont quittés depuis notre réunion de l'an dernier et parmi celles-ci trois retraités : MM LOYAU, REBIERE et CHARPENTIER, qui je l'espère ont pu être des nôtres ce soir, 42 personnes sont entrées dans notre Maison. Malgré que les rencontres dans les ascenseurs nous aient permis souvent de faire connaissance, je leur demanderai de bien vouloir lever la main pour que leurs camarades apprennent à les reconnaître. Il s'agit de :

M.	ANDRE Jacques	Comptable	CTE
Mme	ARLAIS Paulette	Dactylo Aide-Calculatrice	AR
Melle	BILLOUD Françoise	Secrétaire	AR
Melle	BOUFFORT Eliane	Dactylo-bilingue	Pool dact.
Melle	BRUEL Monique	Employée de bureau	Reliure
M.	BUATOIS Pierre	Ingénieur E.T.P.	AR
M.	CAVALLARO Jean	Employé de bureau	Reliure
Mme	COLLINET Marie-Hélène	Dessinatrice	AR
M.	COLLOT Hubert	Calqueur	TG
M.	COUTHEILLAS Philippe	Ingénieur Civil Ponts	TE
Melle	DAUBE Françoise	Dactylographe	Pool dact.
M.	DROUIN Pierre	Projeteur*	AR
Melle	ETARD Michèle	Sténo-dactylo bilingue	DRE
M.	FORTIER André	Ingénieur E.T.P.	HAU/LIBYE
M.	FREIDINGER Jean-François	Calculateur	SAEI
M.	GARCIA Armand	Dessinateur	HAU vient de Montpellier
M.	GAZEL-ANTHOINE Philippe	Ingénieur E.T.P.	TG
M.	GERBAULT Marcel	X - Ponts	Ingéroute
M.	GILLIOT Charles	Employé de bureau	DRE
M.	GOFF Michaël	Ingénieur traducteur	DRE
M.	GRANT Christian	Opérateur	TG/CENTRE CALCUL
M.	GUERIN Laurent	Projeteur	AR/TURQUIE
M.	GUYOT Patrick	Dessinateur	AR
M.	HOUEL Bruno	Ingénieur E.T.P.	AR/TURQUIE
M.	JEAN Raymond	Adjoint technique	HAU/LIBYE
M.	LAJEUNESSE Yves	X - Civil Ponts	AR
M.	LAPORTE Roger	Chef de bureau	RA 1 et RA 2
M.	LEMAIRE Albert	Dessinateur	AR

M.	MAILLANT Hubert	X - Ponts	AR/LIBAN
M.	MANIN Claude	Assistant technique T.P.E.	AR/LIBAN
M.	MASSEZ Claude	Agent administratif	MA
M.	MICHEL Jean-Claude	Dessinateur-Projeteur	AR/TURQUIE
M.	MOUCHART Pierre	Ingénieur Divisionnaire T.P.E.	AR/MONACO
Melle	PAQUIGNON Francine	Sténo-dactylo bilingue	RA 1
Mme	du PARC Anne	Secrétaire sténo-dactylo télexiste	SG
M.	PIVERT Jean-Claude	Chef de bureau	AR
Mme	PRUNET Jacqueline	Dessinatrice	HYA
M.	SAINT-ANDRE Michel	Projeteur	AR/TURQUIE
M.	TATE Maurice	Ingénieur	HAU/COTE D'IVOIRE
Melle	VAIARELLI Anne-Marie	Dactylographe bilingue	DOC
M.	VERDIER Michel	Ingénieur E.T.P.	POA
Melle	ZIEGLER Marie-Christine	Calculatrice	TE/SAEI

Je me fais l'interprète de vous tous en leur souhaitant la bienvenue.

Nos dix ans

Il me reste mainteant à satisfaire une tradition qui consiste à féliciter ceux de nos collègues qui nous ont apporté leur collaboration depuis plus de dix ans. Il s'agit cette année de :

Monsieur AUBLIN géomètre, que nous avons vu arpenter bien des territoires : la Guyane, Madagascar, le Niger, le Laos, le Cameroun et qui est maintenant théoriquement à Paris mais encore bien souvent sur le terrain.

Monsieur CHABROT ingénieur E.T.P. qui, ancien fonctionnaire de Madagascar, a fait un long séjour pour le B.C.E.O.M. au Gabon où il a créé notre première filiale locale, la S.E.G.A. et a partagé ensuite son temps entre le siège et de nombreuses missions qui lui ont donné une expérience étendue et l'ont fait connaître de la Banque Mondiale, ce qui fait qu'actuellement il dirige en Corée une mission d'études de factibilité routière pour cet organisme.

Vous connaissez tous Madame DESLANDES secrétaire du service des ports. Les plus anciens se souviennent de Mademoiselle BOUCHER lorsqu'elle est entrée au B.C.E.O.M. avant son mariage. Toujours aussi gaie, toujours prête à danser, peu d'entre vous savent que c'est aussi une femme de lettres.

Madame DOISELET est bien connue de vous tous au service de la comptabilité où elle s'occupe des fournisseurs et des frais de déplacement de nos agents. Comme elle habite Malakoff il m'est arrivé souvent de la ramener chez elle les jours de grève lorsque j'habitais Sceaux.

Monsieur FARGE a commencé sa carrière chez nous à Madagascar et l'a continuée au Niger puis en Guyane dans des conditions très dures puisqu'il s'agissait de reconnaître un nouveau tracé de route dans la forêt guyannaise en direction de Saint-Laurent-du-Maroni. Il dirige actuellement une mission de contrôle pour la construction de la route Dungass-Maigatari au Niger.

Monsieur FREJACQUES qui dirigeait déjà le Groupement des Ingénieurs Conseils Français en Iran lorsque le B.C.E.O.M. a repris une partie du travail abandonné par certains membres du groupement. Il a continué plusieurs années à diriger ce groupement, puis est entré à notre service des routes où il a remplacé Monsieur ODIER lorsque celui-ci a été nommé Directeur Général Adjoint. Il est maintenant membre de notre Comité Conseil et a laissé la place de chef de division routier à Monsieur FERMIN.

Monsieur LAGARDE a commencé, si je ne me trompe, son travail portuaire au B.C.E.O.M. à Conakry et a travaillé ensuite en Tunisie où il s'est spécialisé dans les ports de pêche. Comme il a la parole facile et la rondeur nécessaire, nous lui avons confié plusieurs années notre prospection en Amérique latine dont il est revenu depuis quelques mois pour un poste plus sédentaire à Paris. Cette sédentarité est d'ailleurs toute relative puisqu'il doit repartir la semaine prochaine pour l'Argentine, en mission de quelques semaines.

LAGARDE ne va pas sans NOGUIER et même pour la célébration des dix ans et en respectant l'ordre alphabétique il reste son alter ego. NOGUIER, ingénieur de l'Ecole des Ponts et Chaussées avait déjà une large expérience de l'Outre-Mer lorsqu'il est entré chez nous puisqu'il avait été à la Régie des Ports de Commerce tunisiens et à Abidjan. Vous l'avez connu longtemps comme adjoint de Monsieur SIREYJOL au service des ports et c'est à lui que nous avons confié le soin de créer une véritable division commerciale. En bon français il estimait la diplomatie plus noble que le commerce et c'est pourquoi nous avons donné à cette division le titre de "Relations Extérieures".

Madame RIAND occupe une situation très en vue puisque en sa qualité de chef de la section du courrier vous la voyez constamment courir dans vos bureaux ; à défaut ce sont vos secrétaires qui font la noria à son bureau au moment du coup de feu quotidien pour le départ du courrier.

Monsieur RUAIS par le contraste qui existe entre sa modestie et les hautes fonctions qu'il exerce sur le plan national, est à la fois bien connu et peut être mal connu de beaucoup d'entre vous. Il a débuté Outre-Mer au Congo, où, m'a-t-on dit, ayant quelques prédispositions pour les horaires parlementaires il n'arrivait au bureau que vers 11 heures du matin, ce qui est une sérieuse originalité dans les pays chauds. Plus tard, c'est sa capacité de travail vespéral qui lui a permis de mener de front comme il le fait actuellement une vie professionnelle active pendant les heures normales de bureau et une vie politique.

Avant même d'entrer au B.C.E.O.M. il consacrait déjà une partie importante de son temps aux Assemblées élues puisqu'il était membre du Conseil Municipal de Paris dont il a même été le Président, remplissant ainsi les fonctions de Maire de Paris. A ce titre, il recevait les souverains étrangers et a fait un long voyage en Argentine où il a rencontré les maires des principales capitales. Comme vous le savez, à la tête de notre service des aménagements de territoires, il dirige personnellement un vaste programme de mise en valeur en Ethiopie, ce qui ne l'empêche pas d'être Rapporteur du Budget de l'Equipement à l'Assemblée Nationale.

Madame THUONG est entrée au B.C.E.O.M. comme secrétaire du groupement d'ingénieurs conseils pour l'Asie du sud-est à Saïgon. Elle y a appris l'anglais et a occupé le poste jusqu'en 1964 date à laquelle nous avons dû replier notre délégation de Saïgon. Depuis lors elle a utilisé sa grande expérience des associations à notre division des Relations Extérieures. Vous la voyez fréquemment lorsqu'il s'agit de recueillir des informations sur des associés ou de faire une offre dans un pays étranger.

Monsieur VERILLAUD, Ingénieur de l'Ecole du Génie Rural, a longtemps séjourné au Maroc. Entré à notre service de l'hydraulique et de l'équipement rural, il a pris la tête de ce service en 1962 et a dirigé de très nombreuses études de développement hydraulique au Sénégal, en Algérie, au Mali, en Ethiopie, à la Réunion, au Gabon, au Tchad.

Comme vous le voyez nos effectifs de "decennaires" commence à prendre de l'importance puisque il y en a 12 cette année et ceci montre à la fois que nous avons atteint un régime de croisière durable et que notre Maison constitue une grande famille. Nous boirons tout à l'heure à leur santé mais je tiens dès maintenant à les remercier au nom de notre Société pour leur longue collaboration et à me faire l'interprète de tous leurs camarades pour leur exprimer la chaleur de notre amitié commune.

REPONSE DE M. MAISTRE AU NOM DU COMITE D'ENTREPRISE

MM. les Administrateurs,
M. le Directeur Général,
Messieurs,
Chers Amis,

C'est en premier lieu à M. BOURRIERES qu'iront nos félicitations, pour sa récente nomination au grade d'Ingénieur Général des Ponts et Chaussées. Nomination dont nous nous réjouissons d'autant plus que nous partageons le sentiment que cette distinction rejaillit un peu sur nous tous.

Nos félicitations vont aussi aux décennaires de cette année, à qui le Comité d'Entreprise est heureux de faire une petite surprise qui vous sera révélée tout à l'heure, geste symbolique, sans doute, mais qui montre cependant combien nous nous associons tous à cette fête, qui est surtout la leur.

Nous sommes heureux d'accueillir tous les nouveaux venus, et pensons que le climat d'une telle réunion aura pour effet de les rassurer sur la bonne ambiance qui règne dans la Maison.

Ce sont maintenant vers les membres de l'ancien Comité d'Entreprise que nous nous tournons, en les remerciant au nom de tous pour le travail qu'ils ont accompli au cours des deux dernières années. Tâches quelquefois lourdes et ingrates, mais souvent passionnantes et variées.

Citons, à titre d'exemple, quelques chiffres relatifs aux principales activités du Comité :

- en matière de <u>logement</u>, 6 personnes ont pu bénéficier d'une aide au cours de l'année 1968 (3 pour l'accession à la propriété et 3 pour des locations)

- 70 personnes jouissent actuellement de prêts qui sont accordés, sans intérêts bien sûr ;

- le journal "l'Equipe" a, au cours de ces deux années, maintenu un lien régulier entre les agents du B.C.E.O.M., et notamment ceux qui séjournent outre-mer ;

- il a été délivré au cours des 3 derniers trimestres plus de 33 000 tickets de cantine, pour lesquels, comme vous le savez, le Comité participe à l'achat ;

- en ce qui concerne la promotion du travail, une dizaine d'agents suivent actuellement des cours (Ecole chez soi, Secrétariat de Direction, Ecole syndicale des Constructeurs, etc.) ;

- la Bibliothèque comporte actuellement environ 1 000 livres, consultés par une centaine de lecteurs. Cette activité littéraire est complétée par des expositions réalisées par des éditeurs, et par des offres à des prix très intéressants, en fin d'année.

- Citons encore une liste non limitative, d'autres activités d'ordre culturel, touristique ou distractif, telles que théâtre, sorties, week-end, arbre de Noël, et cocktail, bien entendu.

Nous nous efforcerons de faire aussi bien que nos prédécesseurs en développant notre effort dans les domaines que sont l'information, la consultation, et, pour être à l'ordre du jour, la participation à la gestion de notre entreprise. Cette orientation s'est ainsi manifestée lors de la récente journée d'étude des cas, qui a permis un brassage très utile des idées et des disciplines.

Nous avons aussi trouvé l'écho de notre désir dans la décision du Conseil d'Administration d'accueillir dès alors dans son sein deux représentants du personnel. Nous tenons à l'en remercier ici très vivement, et espérons que cette présence sera bénéfique pour le B.C.E.O.M.

En vous souhaitant à tous une agréable soirée, je donne la parole à Mlle RENARD-CARTIER que nous pouvons aussi remercier, car elle est la grande organisatrice de ces réjouissances.

Paris, le 18/11/1968

TOMBOLA DU COCKTAIL 1968
SALON PICCADILLY

Pendant notre cocktail s'est déroulé la traditionnelle tombola offerte par le Comité d'Entreprise et qui a donné les résultats suivants :

1er Prix - Melle BIELINSKY - 3 jours à Londres au Kensington-Palace

2ème Prix - Melle PAQUIGNON - 3 jours à Amsterdam

3ème Prix - M. BIGOT - 3 jours à Londres

4ème Prix - M. CHALOT - 3 jours à Londres

5ème Prix - Melle RIET - 1 week-end de neige à Morzine

6ème Prix - Mme DUCHE - 1 week-end de neige à Morzine

7ème Prix - Mme BESSON - 3 jours à Bruxelles

8ème Prix - Mme BASTARD - 1 bon de parfumerie

9ème Prix - Melle FROMY - 1 bon de disques

10ème Prix - M. COOLEN - 1 bon de maroquinerie

11ème Prix - M. HOUEL (O-M Turquie) - 1 bon articles de fumeurs

12ème Prix - M. CHAUMONT - 1 bon articles ménagers

13ème Prix - Melle MUR - 1 bon en parfumerie

14ème Prix - M. BASSAGET (O-M Corée) - 2 places de théâtre

Pour ce tirage tous les noms du personnel du siège et outre-mer avaient été mis dans une corbeille, et c'est une charmante martiniquaise du buffet créole qui avait la difficile mission de tirer les enveloppes et de les remettre à la jolie Madame Evelyne Escrivant, tout de blanc vêtu et superbe chignon, qui annonçait non sans émotion avec son gracieux sourire le nom des heureux gagnants et gagnantes.

C. RENARD-CARTIER

REFLEXIONS D'UN PARTICIPANT SUR LA JOURNEE DES CAS

"Allez-vous à la journée des cas"? " Pourquoi dois-je aller à la journée des cas ?". " Qu'allons-nous faire à la journée des cas ?". Voici quelques phrases que les sédentaires du B.C.E.O.M. pouvaient entendre aux alentours du 8 novembre, dans les bureaux, les couloirs et les ascenseurs de Maine-Montparnasse.

Chacun avait ses raisons d'être inquiet avant l'expérience : d'abord les organisateurs qui se demandaient si "cela marcherait", et si cette "méthode des cas" était appropriée aux problèmes du B.C.E.O.M. ; ensuite les participants, conscients que le résultat de cette journée dépendait de ce que chacun d'eux pourrait y apporter, - enfin ceux qui n'y étaient pas conviés et qui pensaient que cela représentait simplement des frais généraux supplémentaires.

Cette journée passée, nous voudrions, non pas porter un jugement, ce qui serait téméraire, mais plus modestement vous faire part de quelques réflexions d'un participant.

La "méthode des cas" pratiquée en groupe, ainsi qu'il nous l'était expliqué dans la note de présentation, doit avoir pour avantages de permettre une confrontation d'idées sur un problème déterminé, donc, ce qui est essentiel, d'obliger chacun à tenir compte de l'avis des autres, et donner la possibilité au groupe d'utiliser à son profit les richesses de chacun des participants.

Appliquée au B.C.E.O.M., cette méthode devait donc permettre de décortiquer en totalité chaque étude choisie, non seulement en reprenant les aspects techniques, auxquels on pense habituellement, mais aussi en considérant son "environnement". Il fallait donc pour cela examiner l'origine du projet, les conditions dans lesquelles il nous avait été confié, les relations avec le client, et éventuellement avec les associés ou sous-traitants ; il fallait aussi connaître

les réactions du personnel technique et administratif qui avait travaillé sur l'étude, et enfin apprécier et discuter le résultat final de l'opération et ses causes.

Les trois cas retenus pour cette journée expérimentale furent ainsi passés au crible sous ces différents aspects.(1) Le rôle des animateurs était primordial puisqu'ils devaient susciter l'intérêt et la participation de la salle pour que celle-ci pose des questions à l'équipe des co-responsables de l'étude ; ils y réussirent pleinement car les questions fusaient de toute part et ils durent souvent limiter la discussion afin de ne pas trop dépasser l'horaire prévu. Cette discussion fut large, et si certains intervenaient plus volontiers et plus souvent que d'autres, on peut dire cependant que nombreux furent ceux qui participèrent à ces discussions.

Sans doute peut-on remarquer que peu "d'Administratifs" sont intervenus et le regretter. Cependant, leur présence était nécessaire ; elle leur a permis de prendre connaissance, et par là-même, conscience, de certains problèmes qu'ils ignoraient jusque-là, réservés aux techniciens ; certains en discutaient encore dans les couloirs après les séances, qui, la prochaine fois, seront sans doute plus bavards.

Les présidents de séance, c'est-à-dire les chefs d'opération, assistés de leur équipe, avaient le rôle difficile de subir le feu roulant des questions venant des animateurs ou de la salle. Il faut noter que si certaines questions furent souvent incisives et poussèrent les responsables dans leurs derniers retranchements, à aucun moment cet assaut ne prit la tournure d'une attaque personnelle, et tout fut conduit de part et d'autre avec l'esprit d'équipe ; c'était là l'important.

Le désagrément de cette journée, peut être le seul, fut le temps. Les débats après chaque cas durent être abrégés et la discussion finale supprimée afin de respecter le mieux possible l'horaire. Sans doute aurait-il fallu ne traiter qu'une affaire par demi-journée ? Mais il faut bien admettre qu'au moment où l'idée de cette "étude de cas" prit naissance, il était difficile de prévoir

(1) En annexe figure la liste des cas étudiés et des équipes des co-responsables.

son évolution : pour une"première", il a sûrement mieux valu presser le mouvement plutôt que d'être obligé de tuer le temps.

La réussite est certaine sur le plan de la "participation", même si celle-ci fut plus ou moins active suivant la nature de chacun, et ceci n'est pas simplement une impression personnelle mais l'écho des propos recueillis auprès de plusieurs personnes. Dans le sens d'une participation plus active de tous à la marche du B.C.E.O.M., il faut souhaiter que d'autres séances de cette nature puissent se dérouler afin, qu'à tour de rôle, chaque agent ait la possibilité d'y prendre part.

Il convient pour terminer ces quelques remarques, de remercier les organisateurs qui ont permis par une préparation minutieuse des détails, que chacun puisse tirer le maximum de cette journée pour son profit personnel et celui de la Société.

Un participant

" JOURNEE DES CAS "

8.11.1968

1er cas : TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DES COMMUNES DE PAPEETE ET FAA

Equipe des co-responsables : MM. BICHELER
VAILLANT
CAILLOT
Melle BIELINSKI
M. CHALOT
Melle LECABLE

Animateurs : MM. de BUFFEVENT et LOUC

*
* *

2ème cas : ETUDE DU PORT D'IRAKLION

Equipe des co-responsables : MM. CHAMEROY
SIREYJOL
BRASSE
Mme BASTARD
MM. MARTIN
GUEMAS
Mme VILFEU
Melle BINAND

Animateurs : MM. BAILLON et CARPENTIER

*
* *

3ème cas - ETUDE ROUTIERE AU GABON - ROUTES LALARA KOUMAMEYONG-LALARA MITZIC

Equipe des co-responsables : MM. RIVOIRE
BRISSON
KOCH
LURENBAUM
Melle DEMEULES
Mme POCHET
Melle RENARD CARTIER
Mme SABATIER

Animateurs : MM. PALLEZ et MASSEZ

*
* *

NOUVELLES DU PERSONNEL

Nos peines

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris la disparition, après une longue maladie, de Madame MARTIN, femme de notre responsable à la reproduction.

Que Monsieur MARTIN sache combien nous partageons sa douleur et qu'il trouve ici, de la part de la Direction et du Personnel, l'assurance de toute notre sympathie attristée pour la perte qu'il vient de subir.

PETITES ANNONCES

LOCATION Immeuble - 56, 62 rue des Chantiers - VERSAILLES (Résidence Colbert)

2 appartements de 3 pièces (85 m^2 environ)

nº 157 - Cage F - 6ème étage - droite

une entrée - une penderie - une cuisine - une lingerie
un W.C. - une salle de bains - un séjour (24 m^2) .
deux chambres (16 m^2 et 11 m^2) - un balcon

1 appartement de 2 pièces (57 m^2 environ)

nº 136 - Cage E - 5ème étage

une entrée - une penderie - une cuisine - un W.C.
une salle de bains - un séjour - une chambre - un balcon

Prix de location : 3 pièces = 650 F par mois + charges (env. 20 %)

2 pièces = 500 F par mois + charges (env. 20 %)

Contrat de location : 1 an renouvelable

Dépôt de garantie : 2 mois de loyer

Libre tout de suite

Pour visiter, demander la clé au gardien

Ces appartements sont dans un immeuble neuf, à 5 minutes à pied de la gare de Versailles-Chantiers, et à proximité immédiate se trouve un magasin libre service.

Cet immeuble, est de bon standing (dallage du hall en marbre) et confortable : (chauffage par eau chaude - eau froide - eau chaude, avec volu-compteurs particuliers - vide-ordures - peinture état neuf - ascenseur-descenseur).

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :

" LA POPULAIRE-VIE "
Service des Immeubles
Tél. 273 32-70

SI J'ETAIS LE PATRON ...

Il s'agit d'un rêve bien entendu, le temps d'écrire un article pour l'Equipe, car entre un Conseil qu'on peut imaginer lointain, un personnel nombreux et quelque peu turbulent et les mille problèmes à résoudre, cela ne doit pas être fête tous les jours. Donc, je me suis installé dans le bureau directorial au 13^{e} et, comme le lion de la fable, j'ai pris de bonne résolutions :

"Ne nous flattons donc point, voyons sans indulgence, l'état de notre conscience"

Voici le fruit de mes réflexions :

Examen de conscience

Après Pékin, mais bien avant Nanterre, notre Société a fait sa révolution culturelle. Du jour au lendemain, des chefs de service efficaces et expérimentés ont été supprimés, au figuré s'entend ! et on a vu apparaître une floraison d'opérations, de divisions, de conseils. Près de deux ans se sont écoulés depuis cette transformation et il est temps d'en faire le bilan ; les mêmes hommes se trouvant confrontés avec les mêmes problèmes avant comme après, la question peut se poser ainsi : la nouvelle organisation rend-t-elle le travail de chacun plus efficace ou plus facile ? La réponse est loin d'être évidente et doit être nuancée suivant les éléments de la nouvelle organisation.

. Opérations

La responsabilité entière d'une affaire donnée au Chef d'opération est sans doute la pierre angulaire de la nouvelle organisation. Cette disposition fonctionne très bien chaque fois qu'il s'agit d'une grosse opération surtout si elle est isolée géographiquement par exemple : Corée - Brésil - Guyane etc. Elle fonctionne bien également dans le cas de grosse délégation disposant du personnel nécessaire et jouissant d'une certaine autonomie.

Dans le cas d'une étude importante intéressant une délégation peu étoffée, la situation se complique. Le siège aura la charge de fournir le personnel et le matériel nécessaires et sera amené pour ce faire à intervenir largement dans l'organisation de l'étude et dans les méthodes employées. Il y aura, comme c'est souhaitable, échanges de vues entre siège et délégation et, même s'ils ne sont pas expressément désignés, il existera en fait deux chefs d'opération : un sur place et un à Paris ; dans ce cas, on se rapproche beaucoup de l'organisation précédente, l'ingénieur du siège jouant le rôle d'un délégué de chef de service.

Mais le carnet de commandes du B.C.E.O.M. n'est pas composé que de grosses affaires ; il existe plusieurs missions dont l'effectif est réduit parfois à un seul ingénieur et qui peuvent avoir à traiter diverses études de faibles montants relevant de plusieurs personnes différentes ; dans ce cas le pauvre chef de mission, en face d'un aréopage de chefs d'opérations, de divisions, de conseils, ne sait plus à quel saint se vouer ! La nouvelle organisation s'avère inadéquate en raison de la lourdeur.

· Divisions

Le chef de division intervient normalement dans la négociation des affaires, par contre en ce qui concerne l'exécution des opérations son rôle paraît singulièrement imprécis. Sur le plan psychologique il y a contradiction entre la responsabilité entière donnée au chef d'opération et le rattachement de cette opération à une division. Par un penchant naturel, le chef de division pense être toujours chef de service alors que le chef d'opération est enclin à croire que le chef de divisinn est à son service pour lui fournir ingénieurs, techniciens ou chef de mission qui lui manquent. La bonne camaraderie suppléée heureusement au silence prudent des textes.

. Correspondantes géographiques

Dieu créa la femme, depuis quelques années personne ne l'ignore.

Qui créa les conseillères géographiques ? quelles sont "leur essence et leurs attributs" ? Quelles sont leurs responsabilités ? c'est un bien grand mystère !

Parfois en étudiant un rapport technique ardu, on trouve une phrase soulignée d'un trait amical mais ferme, c'est sans doute qu'un ange gardien veille sur nous.

. Cellules

C'est une innovation très importante dans la mesure où on laisse de côté le caractère fonctionnel de certaines cellules pour ne retenir que l'orientation vers le progrès technique et l'information professionnelle de tous.

A l'image des universités autonomes, les cellules ne pourront fonctionner que s'il leur est accordé un budget en temps et en argent. Les difficultés financières de l'année précédente ont entraîné une mise en sommeil des cellules ; il est extrêmement souhaitable, si les temps le permettent, de preprendre ce projet et de faire de l'investissement intellectuel à moyen terme, c'est-à-dire d'étudier et de faire connaître procédés et méthodes qui seront de pratique courante avant cinq ans. Il y a énormément à faire à ce sujet.

. Un essai de conclusion

Les éléments du bilan donnés ci-dessus se traduisent-ils par une perte ou un profit ? Les avis divergeraient sans doute sur ce point. Il semble qu'on ait voulu prendre le contre-pied d'une situation où le chef de service avait

une tâche trop lourde et ne pouvait matériellement plus être compétent dans toutes les disciplines et qu'on soit passé à une situation inverse, mais pas nécessairement plus propice à l'efficacité, où les chefs d'opération sont pratiquement indépendants. En fait, un type d'organisation unique ne paraît pas pouvoir être appliqué à toutes la Société ; il serait souhaitable que l'organisation se plie aux circonstances particulières des missions et délégations et soit plus nuancée par exemple dans les rapports hiérarchiques des divers exécutants.

o
o o

Les périls

Tout patron doit naviguer au milieu d'écueils redoutables, mais visibles et bien repérés : trésorerie à sec, affaires déficitaires, carnet de commandes insuffisamment garni ... Mais, il est d'autres périls plus dangereux sans doute parce que cachés ; en voici deux :

. inflation du papier

Un PDG du groupe SHELL (nous avons des relations !) disait un jour : "le Groupe périra par l'abus du papier" ; c'était avant les machines à photocopier ! que ne dirait-il pas maintenant s'il nous voyait ?

Une information d'importance mineure parvient au siège par une lettre. Elle est immédiatement photocopiée 4 ou 5 fois et diffusée à plusieurs services plus ou moins concernés. La même information, si elle était parvenue par téléphone au responsable aurait reçu la suite qu'elle comportait sans qu'aucun papier ne circule ; preuve que ces copies ne sont pas nécessaires. Une lettre arrive d'une lointaine mission, elle est photocopiée 8 fois et encore il est

possible qu'on ait oublié un destinataire. En combien d'exemplaires le courrier de la Société est-il classé ? je veux dire en des classements différents ; il semble qu'un seul classement suffise s'il est bien fait ; en pratique on trouverait sans doute que le classement est fait 2 fois, à moins que cela soit 3 ou 4 ou encore davantage. Il en résulte des frais de photocopies, du temps de secrétariat gaspillé, de la place perdue dans les armoires de rangement etc.

On objectera que le B.C.E.O.M. peut se payer quelques dépenses même si elles ne sont pas vraiment utiles ; mais la question est beaucoup plus grave qu'une dépense matérielle dûe à l'excessive multiplication des pièces. Les dizaines de milliers de copies réalisées paraissent être le signe d'un manque de rigueur dans l'organisation et la définition des responsabilités ; c'est en cela que le danger est réel.

. l'intendance ne marche pas

Un énorme travail a été fait au cours des dernières années dans le domaine de la diffusion des renseignements comptables ou statistiques. Cette masse de documents suffit-elle à faire une bonne organisation ? Quelques indices permettent d'en douter :

- une facture fournisseur (peu importe son montant) est présentée pour paiement accompagnée de documents préparés par le service intéressé. La question pourtant élémentaire : "Cette facture a-t-elle été vérifiée et par qui ? semble provoquer le désarroi, chacune des personnes interrogées s'écriant "ce n'est pas à moi c'est à un autre de le faire!".

- la passation des commandes, la diffusion des bons, le contrôle à la réception sont sans doute codifiés, mais tout se passe comme si ce n'était guère le cas.

- les imputations comptables - art difficile - présentent parfois bien des surprises au lecteur.

Ces quelques exemples n'ont peut-être qu'une importance minime, mais ils sont l'indice que tout ne va pas pour le mieux et qu'un effort considérable visant à plus de rigueur est indispensable dans ces domaines. On peut regretter l'hôtel de la Tour Maubourg et le temps où toutes les questions se réglaient dans une atmosphère familiale ; mais le B.C.E.O.M. s'est beaucoup développé et n'aura réellement fait sa révolution culturelle qu'en adoptant plus complètement les règles et méthodes d'une grosse affaire.

o
o o

Mon rêve a pris fin, je crains d'avoir dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas ; quelle imprudence ! ...

T. PARKER

N A T I V I T E

- II -

La pluie ruisselle toujours, obsédante, agaçante. Obeissant à un mystérieux chef d'orchestre, les crapauds entreprennent un assourdissant concert.

Las et désorienté, les mains sur le volant, je regarde les eaux boueuses du fleuve charrier des branchages. Il faut attendre le jour, la lumière, le soleil. Trop de génies malfaisants se sont acharnés sur moi au cours de cette journée, - que me veulent donc les dieux pour retarder ma marche ?

Camara, s'est réinstallé dans son coin et se prépare déjà à reprendre son sommeil. Dans le rétroviseur, ses deux pieds noirs aux larges orteils, apparaissent entre les colis. La fatigue soudain se joint à la lassitude, engourdissant les membres et allourdissant les paupières. Une profonde envie de m'allonger, de dormir, s'empare de moi. Instinctivement je remets la voiture en marche, recule, m'éloigne du fleuve à la recherche d'un abri dans cet univers humide et moite. Les feuilles et les herbes, ruissellantes, luisent à la lumière des phares. Parfois, au fond de l'obscurité, des yeux scintillants m'épient, puis disparaissent rapidement.

Surgissant de la nuit, une paillote délabrée, vestige d'un refuge ayant abrité les ouvriers du pont, apparaît au bord de la forêt avec laquelle elle se confond. Devant l'entrée, un grand noir, vêtu d'un long boubou blanc, apparition fantômatique qu'allongent et multiplient les flaques d'eau, agite vers nous une lampe tempête. La voiture s'arrête devant lui et je vois s'encadrer dans la portière deux grands yeux affolés.

Suite de la nouvelle parue dans l'Equipe de novembre 1968

- Patron, viens vite, ma femme est malade !

La paillote sent la paille humide, le moisi et la fumée. Tenant la lampe tempête à bout de bras, j'aperçois, allongée sur une natte effilochée, une forme enveloppée d'une mince couverture de traite, rapée et trouée. Des gouttes d'eau tombent du toit dans une callebasse avec un tintement métallique, et une respiration irrégulière, saccadée, légèrement sifflante d'un être qui souffre, me parvient.

C'est une jeune femme, une foulah, aux traits réguliers et fins, imprégnée de cette noblesse un peu hautaine des pheuls du Foutah. Des membres graciles et fragiles, d'une enfant encore, qui déjà apprend à souffrir. Elle avait enlevé son châle et ses cheveux longs et crépus, encadraient un beau visage qui se contractait parfois de douleur. Autour de son cou de bronze, un collier d'or luisait faiblement, jetant dans cet intérieur misérable, une note insolite. Ses longues et fines mains se crispaient sur son ventre et dans son regard, je lisais toute sa souffrance, sa détresse et son espoir.

Au fond de la paillote, deux moutons aux longs poils de chèvre, nous regardaient paisiblement, indifférents à notre monde.

Je compris soudain qu'elle attendait un enfant et qu'il allait venir.

*
* *

J'ai toujours éprouvé devant la douleur des sentiments assez divers. La pitié d'abord, ce défaut chrétien et ensuite une certaine gêne, comme celle de pénétrer dans l'intimité d'un secret. Puis aussi cette inquiétude de se

trouver impuissant, devant des forces obscures, invisibles, maléfiques, agissant dans l'ombre comme ces termites qui rongent l'intérieur d'une charpente.

Des convulsions la secouent, arrachant un cri, puis se calment. Dans un geste de pudeur, elle remonte sa couverture et tente de me sourire. Son beau front aux teintes de bronze est perlé d'une sueur qui ruisselle sur les joues.

Camara et l'autre, dont je ne saurai jamais le nom, attendent. Ils ont confiance en l'infaillibilité du "toubab" qui connait tant de "manières". Et mois je suis là, face à mon angoisse et à mon désarroi, adressant aux puissances inconnues qui m'ont amenées ici, de muettes prières.

Je les renvois à la voiture prendre à tout hasard, ma trousse de secours, des cuvettes, le réchaud, une autre couverture. Avec ces affaires, ils nous ramènent aussi des lambeaux de pluie et les parfums des feuilles humides. Les paquets sont déballés et l'eau, bientôt, se met à chanter sur le feu. D'autres lampes sont placées autour de la malade que toute cette activité rassure.

Et puis il vint.

Je retrouvais, alors, venant du fond des âges, les gestes instinctifs qui délivraient et apaisaient. J'accomplissais des rites antiques et sacrés, découvrant dans cette nuit des nuits une infinité de secrets incommunicables.

Il cria presque aussitôt et le vent emporta vers la forêt son premier appel. Non loin de là, deux antilopes l'entendirent et inquiètes, dressèrent l'oreille. Je tenais dans mes mains, comme une offrande, cette petite boule noire, combien précieuse et fragile, palpitante de vie qui portait déjà en elle-même les signes de son destin, puis la déposais près de sa mère.

Le père, et Camara, de joie, se mirent à danser, l'un claquant des mains, l'autre frappant une callebasse renversée. Les lampes tempêtes créaient sur les parois de banco, un halucinant ballet d'ombres démesurées venues de la nuit. Je les fis taire. Ils allèrent alors s'accroupir près de l'entrée et entonnèrent, en se balançant, une lente mélopée, profondément mélancolique, un vieux chant pheul, qui ressemblait étrangement à une mélodie hébraïque que j'avais entendu, il y a fort longtemps, avec ce même balancement, dans une vieille synagogue du Caire.

J'offris à l'enfant son premier présent.

Un ami Libanais, pirate et contrebandier, un de ces personnages que l'on rencontre en Afrique, que j'avais tiré d'affaire lors d'une expédition, pas très régulière, au Libéria, m'avait offert trois perles, belles, laiteuses et grosses comme des olives. Percées et reliées par une fine cordelette, elles m'accompagnaient partout. J'aimais regarder leur translucidité opaline ou bien s'irradier sur le nacre les rayons du soleil. A la longue, elles avaient pris la valeur de talismans. J'en pris une et avec la cordelette en fis un pendentif que je passais autour de son cou . Il joua un moment avec avant de s'assoupir.

Les deux moutons s'approchèrent de nous. La mère détendue, lasse et paisible, glissait lentement vers le sommeil. Elle levait parfois vers moi ses grands yeux noirs au regard interrogatif, établissant entre nous d'invisibles liens.

Le crépitement monotone de la pluie a cessé. Une profonde et apaisante sérénité s'étend sur la brousse, interrompu parfois par le craquement d'une branche ou le cri lointain d'un animal apeuré. Je regarde la nuit qui entre par la porte et dans le ciel qui se déchire apparaître une étoile.

Au milieu des ombres qui m'environnent, je me sens profondément seul mais aussi profondément heureux. Heureux de pouvoir suivre les mouvements des astres, de l'air et de l'eau. Heureux d'être le témoin des forces qui s'affrontent et de voir surgir du fond des temps la parcelle mystérieuse et fragile de la vie. Combien me paraissent lointains les petits remous créés par l'agitation humaine. Que m'importe d'ailleurs le destin des hommes qui ne savent plus voir avec le coeur.

Combien de trésors cachés dans le sourire d'un enfant et quelle source plus fraîche que celle d'un regard limpide qui s'ouvre à la vie. Profondes et fugitives émotions où le temps s'arrête et qui apparaissent comme des lueurs au fond d'une obscurité.

Et puis voici l'aube qui sourit. Le ciel blanchit, jaunit, les brouillards se déchirent et les larges palmes des roniers emmergent des buées. C'est l'aurore. Un chien aboit au loin, des coqs lui répondent. L'air fraichi, les crapauds croassent et les grandes roussettes se hâtent de rentrer. Sur l'autre rive, entre les bambous aux voûtes frémissantes, une fumée bleuâtre s'élève lentement vers le ciel merveilleusement pur. Une brise légère apporte les lointaines et rassurantes rumeurs des hommes. Tam-tam dont les échos se répercutent à travers la brousse, pilons qui broyent en cadence le mil, quelques rires et les sanglots d'un enfant.

En haut d'un fromager, aux empatements démesurés, quelques charognards affamés, qui venaient de passer une mauvaise nuit, écoutent, tassés sur eux-mêmes, croître et se dissoudre dans l'espace les rumeurs renaissantes de la vie. Un toucan à l'énorme bec et au vol saccadé passe entre les arbres, survolant les léopards qui s'ébrouent parmi les lianes.

La nuit est en déroute et le soleil, qui jaillit, triomphant, éclatant, chasse et disperse les derniers esprits de la nuit. Il inonde la brousse de lumière, saupoudre d'or les feuilles luisantes où miroite encore la rosée et répand sur le fleuve une multitude de paillettes scintillantes.

A travers les parois disjointes de la case, des rayons tissent sur le sol un tapis lumineux. Une guêpe maçonne vient bourdonner un moment autour de nous puis rejoint son nid dans la chaume du toit. Allongée, près de son enfant qui dort, elle me regarde, attentive, curieuse et un peu amusée. Le petit collier d'or scintille et la poitrine se soulève au rythme d'une respiration régulière et paisible.

Dehors, des lys ouvrent leur corolles nacrées. Un vol de perruches jacassantes passe au-dessus du feuillage et un petit oiseau au plumage chatoyant lance dans l'espace des notes tenues comme un provisoire défi.

Elle a rejeté sa couverture et son pagne multicolore la transforme en une longue fleur hiératique s'épanouissant au soleil. Un léger frémissement des lèvres ébauche parfois un sourire.

" Je suis belle et je suis noire,
" Fille de Jérusalem ...

Les fils qui commençaient à se tisser vont se dénouer. Pourquoi faut-il que les images deviennent si rapidement des souvenirs ? On n'abandonne pas derrière soi toute une somme d'émotions sans une morsure au coeur et sans non plus éprouver un étrange sentiment de trésor caché. Ta présence flottera encore un moment, comme un parfum qui s'attarde et puis se dissipera dans le temps.

- Qui es-tu, petite soeur de la brousse, quel est ton nom ?

- Myriam.

Dalaba, Guinée, 1960

G. Marokhovsky

THEATRE : DEUX GAGNANTS CETTE SAISON

Après la rentrée et sur le chemin des fêtes de fin d'année, la saison théâtrale parisienne apparait assez morne dans son ensemble. Sans être catastrophique la situation dans la plupart des théâtres est très loin d'être vraiment reluisante. Le temps est venu pour beaucoup de trouver un second souffle.

Voyons comment s'établit dans ses grandes lignes le bilan de ce que l'on peut appeler la première vague de la saison : sur quelques vingt cinq nouveaux spectacles, deux seulement font salle comble tous les soirs, deux connaissent un bon succès, trois ou quatre font d'honorables recettes. Les autres se maintiennent à l'affiche vaille que vaille ; certains d'entre eux pour peu de temps encore.

Incontestablement les deux gagnants sont "La Facture" qui confirme au Palais-Royal les dons comiques de son auteur Françoise Dorin et l'"Aide Mémoire" qui révèle à l'Atelier un nouveau dramatruge célèbre scénariste par ailleurs, ("Viva Maria", "La Piscine" etc...), Jean-Paul Carrière.

La première pièce vaut surtout par la présence étourdissante de Jacqueline Maillant qui est absolument irrésistible de cocasserie dans un rôle d'une santé insolente, taillé sur mesure pour elle. Pour assister au numéro de "La Maillan", de nombreux spectateurs doivent se contenter chaque soir de chaises que J-M Rouzière rajoute dans sa salle.

L'Aide Mémoire qui avait démarré plus mollement, fait jusqu'à présent le plein de sa jauge (80 à 95 % selon les soirs). Cette comédie à deux personnages (forme décidément à la mode cette saison), fine, tendre et cynique à la fois enthousiasme les fanatiques de la "divine" Delphine Seyrig à qui Henri Garcin parvient à faire davantage que de donner la réplique.

Viennent après "La Facture" et "L'Aide Mémoire", deux pièces qui en dépit d'une critique, d'un éloge nuancé, ont réussi à remonter la pente et à emporter l'adhésion d'un large public "Les Quatre Saisons" d'Arnold Wesker avec Claude Rich et Nicole Courcel au théâtre Montparnasse-Gaston Baty et "l'Enlèvement" du petit-neveu de Tristan Bernard, Francis Veber, avec Jacques Fabri, Pierre Mondy, Yvonne Clech... au théâtre Edouard VII.

Plus indulgents que l'ensemble de la critique, les spectateurs permettent à trois autres pièces de vivre très largement. Il y a "Gugusse" de Marcel Achard à la Michodière, "La Dame de Chicago" de Frédéric Dard aux Ambassadeurs (mais là tout s'explique, la dame en question n'est autre que la grande Elvire Popesco) et "Seuls les Tilleuls Mentent" un vaudeville de Michel André et Jean le Poulain (avec le trio Roger Nicolas, Pierre Doris, Arlette Didier) à l'Européen.

.../...

Une quatrième pièce à deux personnages elle encore (Maria Mauban et surtout Guy Bedos), attire une bonne clientèle au Gramont : il s'agit de "Service de Nuit" de M. et S. Box.

Un cas particulier dans ces réussites du public, celui de "La moitié du Plaisir" la comédie policière de S. Passeur, R. Chazal et J. Serge, montée et jouée par Robert Hossein et une pléiade d'excellents comédiens et de jolies filles : en dépit de son succès, la pièce des Variétés va bientôt céder l'affiche à Fernandel et R. Thomas en raison d'engagements préalables. Robert Hossein se propose de la reprendre au théâtre Antoine.

Il convient d'ajouter à l'actif de cette saison 1968-1969 les succès qui ne se démentent pas de la précédente et en tout premier lieu naturellement, ex-aequo "La Puce à l'Oreille" de Feydeau et Charon, à Marigny, qui marche allègrement avec J-C Brialy et M. Presle vers sa 300ème et "Quarante Carats" de Barillot et Gredy, avec Jacqueline Gauthier, à la Madeleine, "La Ville dont le Prince est un Enfant" continue également à faire les beaux soirs du théâtre Michel.

Ailleurs, c'est une autre affaire. Le beau "Pygmalion" du théâtre de l'Oeuvre résiste encore à une perte de vitesse qui devrait n'être que passagère. En passant, je ne saurais trop conseiller aux amateurs de bon théâtre qui ne l'ont pas encore vu de s'y précipiter.

Les deux échecs les plus cuisants sont ceux du "Valet" de R. Maugham (en dépit d'un excellent Raymond Gérôme) à la Renaissance, et du " Disciple du Diable " de Shaw et Cocteau, pourtant magnifiquement monté, décoré et joué par Jean Marais au théâtre de Paris. On doit à la vérité de dire en ce qui concerne ce dernier spectacle, qui va bientôt s'achever pour laisser la place aux "Hussards" de Bréal, qu'il aurait pu faire une plus longue carrière dans une salle moins vaste.

La première vague de la saison théâtrale est passée, mais une seconde se dessine avec "Brève Rencontre" de N. Coward au théâtre St-Georges qui retire "Interdit au Public" de son affiche, "Beaucoup de bruit pour Rien" de Shakespeare, au théâtre de la Ville, ex-Sarah Bernhardt, "Le Diable et le Bon Dieu" de Sartre, au TNP, etc ...

Tous les espoirs sont permis puisque c'est Jean Anouilh qui a donné le signal de départ de cette seconde vague le 13 novembre dernier, à la Comédie des Champs-Elysées (l'Escalier terminant) avec sa nouvelle pièce "Le Boulanger, la Boulangère et le Petit Mitron".

Cl. RENARD-CARTIER

BCEOM

6 Décembre 1968

68/CoE/nº 571

Note à tout de personnel

O b j e t : Aide au logement

Dans le cadre du versement par le BCEOM de la contribution patronale de 1 % pour l'aide à la construction, le Comité d'Entreprise est chargé d'établir la liste des bénéficiaires pour l'année 1969. Il s'agit soit de l'attribution de prêts (dans le cas de l'accession à la propriété), soit de réservation de logements locatifs.

L'enquête que lance chaque année le Comité d'Entreprise a pour but de rassembler l'ensemble des demandes de manière à satisfaire, autant que faire se peut, les plus urgentes.

Nous rappelons que tout agent, ayant au moins un an d'ancienneté au 28 Février 1969 dans la Société, est susceptible de bénéficier de cette aide au logement. Les membres du personnel intéressés par cette possibilité devront remplir un questionnaire concernant leur situation de famille, leur situation actuelle de logement, leurs ressources.

Les agents actuellement au Siège sont priés de s'adresser à M. FOLTZ (service HAU) afin qu'il leur soit remis ce questionnaire.

Pour les agents Outre-Mer, les chefs de délégation ou de mission indiqueront au Comité d'Entreprise le nombre de questionnairesà leur adresser .Ils les remettront aux intéressés dès réception.

- Calendrier de l'enquête -

- date limite de retrait des questionnaires : 15 janvier 1969
- date limite de retour des questionnaires : 15 février 1969
  (M. FOLTZ, Comité d'Entreprise)

Le Comité